FORMASUITE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Réaliser des transactions immobilières sous le régime de la loi Pinel

Le 31/10/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Appréhender l'environnement juridique et fiscal relatif à la défiscalisation immobilière
- Réaliser l'analyse de la situation patrimoniale d'un client acquéreur
- Calcul du rendement dans le cadre d'un investissement Loi Pinel
- Maîtriser les spécificités liées à la revente d'un bien acquis sous le régime Pinel

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

JOUR 1

Les règles applicatives du régime Pinel

- Qui peut en bénéficier
- Intégrer les évolutions : Louer aux ascendants et descendants
- Les montants des déductions fiscales et modalités de calcul
- Durée de la location
- Cas spécifique : Loi Pinel Outre-mer (comparaison avec la loi Girardin)
- Non cumul avec d'autres dispositifs défiscalisants

Les logements éligibles

- Les normes BBC (RT 2012 ou BBC 2005)
- Un logement neuf ou presque achevé
- Construire le logement en bénéficiant de la défiscalisation
- Acquérir un logement inachevé en vue de son achèvement

Les zones géographiques éligibles

- Le zonage originel de la loi Pinel
- La loi de finances 2018 et la restriction du zonage
- Zone A bis (Paris et petite couronne)
- Zone A (Grandes villes supérieur à 250.000 habitants)
- Zone B1 (Grandes villes comprises entre 150.000 et 250.000 habitants)

L'examen des plafonds

- Les plafonds du prix d'achat au m2
- Les plafonds de loyer par m2 et par zone géographique
- Les plafonds de revenus des locataires par taille de foyer et par zone géographique

JOUR 2

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

Exercice : Simuler un investissement sous le régime de la loi Pinel

Définir les déclarations obligatoires pour bénéficier du régime

- Les déclarations nécessaires en vue de la construction du logement
- Copies de déclaration dé début et de fin de travaux
- Les déclarations pour la location du logement
- Le modèle de l'engagement de location et bail de location
- La copie de l'avis d'imposition des locataires de l'année n-2
- Maîtriser la déclaration d'impôt pour le régime Pinel
- Les imprimés, documents et justificatifs à fournir

Maîtriser les spécificités liées à la revente d'un bien acquis sous le régime Pinel

- La revente au terme de la période d'engagement
- La revente anticipée (avant la fin de la période d'engagement)
- La revente pendant la période d'imputation d'un déficit foncier
- Les spécificités d'exonération en matière de redressement fiscal
- Le rôle et la responsabilité de l'agent immobilier
- Maîtriser la rédaction du mandat de vente pour éviter les erreurs Aspect

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

Tout public

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h00 et de 13h00 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

14 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.